
Programme de mathématiques. Classe de Terminale STL. Sciences et technologie de laboratoire.

Numéro d'inventaire : 2012.03756

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1994

Description : Feuilles simples.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Polycopié distribué aux enseignants.

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Calcul et mathématiques

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Terminale

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

CLASSE DE TERMINALE STL
SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE LABORATOIRE
PROGRAMME DE MATHEMATIQUES

Le programme est extrait de celui des anciennes classes de Terminale F5, F6, F7 et F7' (Arrêté du 27 Mars 1991 - BO spécial n°2 du 2 Mai 1991, tome II) selon les modalités suivantes :

Les parties

- I.- Exposé des motifs
- II.- Organisation de l'enseignement et du travail des élèves
- III.- Présentation du texte des programmes
- IV.- Objectifs et capacités valables pour l'ensemble des programmes
- V.- Programme

sont inchangées, sauf sur les points suivants :

- les références aux anciennes séries F5, F6, F7 et F7' sont à remplacer par des références aux spécialités suivantes conformément au tableau ci-dessous :

ANCIENNES SERIES	SPECIALITES
F5	Physique de laboratoire et de procédés industriels
F6	Chimie de laboratoire et de procédés industriels
F7, F7'	Biochimie-génie biologique

- Pour la spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels, l'horaire hebdomadaire est de cinq heures (3h + 1h de travaux dirigés + 1h de module) en Première et de quatre heures (2h + 2h de travaux dirigés) en Terminale.

- Pour la spécialité chimie de laboratoire et de procédés industriels, l'horaire hebdomadaire est de quatre heures (2h + 1h de travaux dirigés + 1 h de module) en Première et de quatre heures (2h + 2h de travaux dirigés) en Terminale.

- Pour la spécialité biochimie, génie biologique, l'horaire hebdomadaire est de quatre heures (2h + 1h de travaux dirigés + 1h de module) en Première et de deux heures en Terminale.

